

APPROBATION.

Vu le rapport favorable qui Nous a été fait par le Révérend L. Z. Moreau, notre Vicaire Général, du présent opuscule, intitulé *Neuveane à St. Hyacinthe*, que Nous l'avions chargé d'examiner. Nous permettons qu'il soit imprimé, et Nous en recommandons fortement l'usage aux Fidèles du Diocèse, surtout à ceux de la Ville Episcopale, comme tout-à-fait propre à exciter leur piété et leur dévotion envers le grand serviteur de Dieu auquel il a plu à la Providence de confier le soin et la garde du diocèse, érigé sous son puissant patronage.

Donné à Belœil, le 23 juillet, 1874.

† J. C. EV. DE ST. HYACINTHE

59542